

**LE NON-DÉVELOPPEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO SOUS ESCORTE... HUM, PITOYABLE !**
Réquisitoire sociologique

Par

Fils KAYEMBE LUBADI

Doctorant en Sciences Politiques et Administratives à l'Université de Kinshasa

RÉSUMÉ

Par-delà les insuffisances et carences diverses, le sous-développement de la République Démocratique du Congo s'explique par l'ancrage de la « corrimpunite », la mentalité collective tordue, le tribalisme et la distraction. Ces cancers sociaux, qui annihilent les politiques publiques de quête de développement, persistent du fait de l'homme politique, l'homme de médias, « l'homme de Dieu » et l'homme du son agréable à l'oreille, dont les pratiques donnent également accès aux maux de l'environnement international. L'on a ainsi affaire à des réalités qui escortent le non-développement de ce pays, le plaçant hors d'atteinte des efforts transformateurs. La compréhension, ici livrée, de ces réalités permet de les combattre et envisager un processus de développement prometteur.

Mots-clés : *Développement, sous-développement, homme, corrimpunite, tribalisme, mentalité collective, politiques publiques.*

ABSTRACT

Beyond the various shortcomings and deficiencies, the underdevelopment of the Democratic Republic of Congo can be explained by the anchoring of "corrimpunite", the twisted collective mentality, tribalism and distraction. These social cancers, which annihilate public policies in search of development, persist because of the politician, the media man, the "man of God" and the man of the pleasant sound to the ear, whose practices also give access to the evils of the international environment. Thus, we are dealing with realities that escort the non-development of this country, placing it beyond the reach of transformative efforts. The understanding, delivered here, of these realities allows to fight them and to envisage a promising development process.

Keywords: *Development, underdevelopment, man, corrimpunity, tribalism, collective mentality, public policies.*

INTRODUCTION

Bien souvent, et il est aisé de l'observer, l'on s'appuie sur des références telles que le Produit National Brut, le taux de croissance, l'Indice de Développement Humain, l'ampleur des infrastructures, le taux de pauvreté, l'insécurité... pour analyser le défaut de développement, notamment de la République Démocratique du Congo, pays sur lequel se penche la présente réflexion. Ces références, aussi réelles et pertinentes soient-elles, ne rendent pas assez compte d'autres réalités persistantes qui accompagnent ce qui peut finalement bien être appelé processus de métamorphose cyclique du sous-développement, allusion faite au processus de développement qui demeure sans résultat positif durable.

Malgré ses multiples politiques publiques transformatrices, le Congo Kinshasa oscille souvent entre le mal et le pis et demeure loin du développement du fait de ces réalités anti-progrès. Illustration : après la stabilité de la monnaie nationale sur la période allant de 2008 à 2015, sans accroissement significatif du pouvoir d'achat, la dépréciation avait atteint en 2020 les 100%, avec comme effet, la réduction de moitié du pouvoir d'achat. En 2022, la Banque Mondiale a révélé que 64% des congolais vivent avec moins de 2,15 \$ le jour, ce qui vaut à la RDC d'être le deuxième pays au monde ayant le plus grand nombre de pauvres, alors qu'en 1970 ou 2014 quand son taux de croissance tutoyait les deux chiffres, elle comptait tout aussi un nombre élevé des pauvres (de quoi parler de l'oscillation entre le mal et le pire). Ainsi, les réalités rétrogrades jouant, ce pays reste-t-il sous-développé.

La dynamique, pour cette réflexion, est de démontrer, avec une teinte bien critique (un réquisitoire sociologique), la manifestation ces réalités, qui maintiennent sous-développée la RDC et identifier les acteurs qui, par leurs agirs, les font perpétuer. A cet égard, la question qui préside aux réflexions ici déclinées est : En quoi consistent les réalités qui entretiennent, escortent le non-développement de la RDC et qui en sont responsables de la persistance ?

La réponse intérimaire à cette question est : les réalités qui escortent le non-développement de la RDC consistent à une mentalité collective tordue, la « corimpunite », le tribalisme et la distraction tentaculaire dont la persistance est directement et/ou indirectement le fait des Hommes politique, de « Dieu », de médias et du son agréable à l'oreille qui, par leurs pratiques, chérissent, choient, bercent et cajolent le sous-développement de ce pays et ouvrent la porte aux maux de l'environnement international.

Cette étude est éclatée en trois points, à savoir (1) outillage conceptuel ou terminologique, (2) la RDC, ses potentialités et ses efforts ou tentatives de sortie du non-développement et (3) Réquisitoire sociologique contre les réalités et acteurs du non-développement de la RDC.

I. OUTILLAGE CONCEPTUEL OU TERMINOLOGIQUE

Il est ici question de parler un tout petit peu du concept développement, et de son antinomique sous-développement, avant, très brièvement et sommairement, de faire un éclairage de précision sur d'autres concepts ou termes qui constituent des matériaux essentiels de la construction d'arguments.

1.1. Développement et sous-développement

Ces deux concepts, de sens radicalement éloignés l'un de l'autre, ne peuvent pourtant pas être analysés séparément, la compréhension de l'un invitant automatiquement à celle de l'autre.

Le développement est sujet à plusieurs définitions qui se rapportent à tel ou tel secteur, ou telle ou telle dimension: C'est notamment en cela que ressort sa typologie. Il en existe notamment des types ci-après : développement politique¹ ; développement économique² ; développement social, développement humain³, etc. Avec l'exploitation dégradante que jamais, des ressources ou des potentialités de la terre, plusieurs notions sont forgées et alignées dans une typologie qui prend en compte la dimension écologique et environnementale que doit comporter le développement⁴. Ainsi l'on compte parmi d'autres, le développement durable et l'alter-développement.

Plusieurs auteurs se sont attelés à définir le développement en intégrant parfois l'essence de tel ou tel type. Voici les définitions élaborées par quelques-uns :

- Mulumbati N. définit le développement comme étant un processus qui vise l'amélioration des conditions de vie des individus dans les secteurs politique, économique, culturel et intellectuel.⁵
- Perroux F., le considère comme étant la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population, qui la rendent apte à accroître cumulativement ou durablement son produit réel global⁶.
- Ntuaremba O., dit que le développement est une transformation des structures sociales, ethniques et régionales et des hommes, leurs mentalités et leurs attitudes⁷.

¹ Lire BADIE, B., *Le développement politique*, Economica, Paris, 1994, p. 9.

² PENOUIL, M., *Economie du développement*, Dalloz, Paris, 1972, p. 60.

³ Lire Programme des Nations Unies pour le développement, *rapport mondial sur le développement humain*, 2001

⁴ Lire KIMPIANGA, M., *La problématique du développement*, Presse de l'Université libre de Luozi, Kinshasa, 2007, 386 p.

⁵ MULUMBATI, N., *Sociologie générale*, édition Africa, Lubumbashi, 1980, p. 180.

⁶ PERROUX, F., *L'économie du XX^e siècle*, Presses Universitaires de Grenoble, 1961, p. 84.

⁷ NTUAREMBA, O., *Le développement endogène*, Edition Universitaire africaine, Kinshasa, 1999, p. 18.

Ces quelques définitions prouvent combien le développement pour être tel, nécessite la réunion optimale de plusieurs facteurs de la vie socioéconomique dont l'insuffisance ou la carence consacre le sous-développement. Mais que savoir de ce dernier ?

De manière générique, le sous-développement désigne un état contraire au développement. Celui-ci évoquant le changement évolutif, le dynamisme ou la marche en avant, le sous-développement, lui, renvoie à un état de stagnation ou de pataugeage, voire de recul. Il implique ainsi la notion de non-développement. A une époque, à en croire Rigotard Jean, le sous-développement désignait tout état d'un pays dont le revenu par tête d'habitant était inférieur à celui de certains pays occidentaux.⁸ Le critérium était essentiellement, si pas uniquement, économique et le stade industriel atteint était parmi les facteurs centraux qui étaient considérés. Aujourd'hui les critères incluent également d'autres paramètres comme ceux de production (la faiblesse des activités secondaires et l'état de subordination ou de dépendance), ceux sociaux (les inégalités sociales, la rigidité des structurations sociales...) et ceux politique (l'absence de démocratie, le mandat prolongé des dirigeants, la dictature, ou modérément la démocratie⁹, l'incertitude de régime au pouvoir).

La terminologie désignant les pays qui sont encore dans le sous-développement est plurielle. L'on a par exemple celle de pays sous-développé, pays en développement, pays moins avancé, pays pauvre...¹⁰. Ces différents termes traduisent l'état d'un pays qui n'est pas développé. Dans la présente étude, il est fait le choix de parler du non-développement de la RDC pour dire que cette dernière n'est pas développée.

1.2. La « Corripunite »

Ce concept est forgé dans le cadre de ces réflexions pour désigner un phénomène de corruption évoluant en duo avec l'impunité, qu'elle nourrit.

Il importe à cet égard de signaler, avec Cornu Gérard¹¹, que la corruption, sous une forme passive, est le fait pour un individu de se laisser acheter au moyen d'offres, promesses, dons, présents ou un avantage quelconque en vue d'accomplir un acte ou de s'abstenir ; et qu'elle est active lorsqu'un individu rémunère par les mêmes moyens la complaisance professionnelle. L'impunité, elle, est le fait de n'être pas puni, de se soustraire à la punition ou d'y échapper

⁸ RIGOTARD, J., *L'incertitude, bataille du développement*, Privat, Paris, 1967, p. 26.

⁹ Ce mot désigne une dictature maquillée des pratiques démocratiques.

¹⁰ Il est ici fait référence essentiellement à TOUSSAINT, E., *Banque mondiale, le coup d'Etat permanent. L'agenda caché du consensus de Washington*, Syllepse, Paris, 2006, pp. 14-15.

¹¹ CORNU, G., *Vocabulaire juridique*, PUF, Paris, 2010, pp 246 et 473.

du fait soit des circonstances (défaut des preuves par exemple), soit pour des raisons de droit (le cas des immunités).

La définition du néologisme « corripunité », ainsi que de ses composantes – corruption et impunité –, traduit en fait une certaine qualité de gouvernance. S'adressant tant au public qu'au privé, cette dernière désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'informations et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement ou la bonne marche d'une entité. Elle est un ensemble complexe des mécanismes, des processus et des institutions à travers lesquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et leurs devoirs, et règlent leurs différends.¹² On le fait souvent précéder des adjectifs mauvais ou bon selon le cas. Bien de partenaires s'y appuient avant de poser des actions déterminées dans tel ou tel pays. C'est le cas des institutions de Bretton Woods¹³.

1.3. Tribalisme et mentalité

Le terme tribalisme traduit, dans le sens de cette étude, le sentiment, rétrograde, d'appartenance à un espace géographique et/ou linguistique national. Et ce sentiment induit une certaine mentalité figée et orientée dans une seule direction.

La mentalité est, quant à elle, un ensemble des croyances, habitudes, un logiciel psychologique ou moral qui détermine le comportement d'un homme ou d'une collectivité.

1.4. Homme politique, « homme de Dieu », homme de médias, homme du son agréable à l'oreille et acteur international

En disant homme politique, « homme de Dieu », homme de médias et homme du son agréable à l'oreille, il s'agit respectivement des acteurs politiques (au pouvoir et dans l'opposition) ayant en charge la gestion de la chose publique ou y aspirant, des pasteurs ou serviteurs de Dieu, des journalistes et des musiciens de tout bord.

Un acteur international est un sujet agissant sur la scène internationale ou dans la diplomatie. Les acteurs auxquels on fait allusion dans cette réflexion sont ceux dits macro politiques, à savoir, les Etats et les organisations internationales.

¹² BOLA, F., *Mondialisation et bonne gouvernance en Afrique subsaharienne. La stratégie de la résistance lucide pour sortir de la dépendance internationale*, disponible sur www.editions-harmattan.fr, consulté le 02 mai 2014.

¹³ Lire SOEDE, N.Y., « La bonne gouvernance, gage pour le développement et la paix en Afrique », in *Eglise et promotion de la paix en Afrique*, Université Catholique du Congo, Kinshasa, 2014, p. 173-191

II. LA RDC, SES POTENTIALITES ET SES EFFORTS OU TENTATIVES DE SORTIE DU NON-DÉVELOPPEMENT

Avant de s'appesantir sur le strict objet de ce point, il est utile de relever ce que sont les bases de la vie politique de ce pays, à laquelle est évidemment collée une Administration, telles que déterminées et définies dans la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011. Cette dernière en RDC a deux niveaux : national et provincial. Au national, on a comme Institutions : le Président de la République, le parlement (bicaméral : Sénat et Assemblée Nationale), le Gouvernement et les Cours et Tribunaux ; et au niveau provincial, on a l'Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial.

Le découpage territorial en province tel que le dispose l'article 2 de la constitution n'est devenu effectif qu'en juin 2015. Ainsi, le pays compte-t-il depuis cette année 25 provinces + la ville de Kinshasa qui a statut de province.

2.1. Potentialités de la RDC

Outre son puissant fleuve, long de 4700 Km, pourvu d'un réseau hydrographique exceptionnel (représentant 50% des réserves d'eau douce d'Afrique), sa forêt dense tropicale (47% des réserves des forêts tropicales africaines)¹⁴, ses énormes étendues de terres arables – 80 millions d'hectares – dont, malheureusement 3% seulement est cultivée et sa végétation pouvant supporter un élevage d'environ 40 millions de têtes de gros bétail¹⁵, la RDC est naturellement dotée d'une faune ichtyologique renfermant plus de 1000 espèces; une potentialité en hydroélectrique d'à peu près 100. 000 MW¹⁶ ; **des minerais hautement stratégiques** (Or, Cobalt, Diamant, cuivre et coltan...) en grande quantité, représentant, pour certains, plus de 70% des réserves africaines ; des matières premières fossiles (comme le pétrole, le charbon, le gaz naturel...) ; des lithium et thorium, de l'uranium... Elle est une puissance à l'état de sommeil, à l'état brut, et a un pouvoir du fait de sa grande géologie, sa grande faune et sa grande flore. L'on y trouve par ailleurs une grande diversité biologique, composée, à titre illustratif, de 409 espèces de mammifères, 1086 espèces d'oiseaux, 280 espèces de reptiles et 1069 espèces de poissons.¹⁷

¹⁴ Ces réserves forestières, outre le fait que l'on y trouve des bois et plantes aux vertus médicinales et meilleurs pour le commerce, sont, par l'oxygène qui s'y produit, un grand apport dans l'équilibre climatique.

¹⁵ MUSAO, C., *Abécédaire de l'état de la nation 50 ans après. Diagnostic multisectoriel, vision et stratégies du développement durable en RDC*, Médiaspaul, Kinshasa, 2010, p.28.

¹⁶ ENDUNDO, J., « Potentialités et enjeux de développement dans le secteur forêt-environnement », in *Université du Parti Radical*, 2008, p. 10.

¹⁷ BASHALE, C. cité par LOTOY, J.P., *Partenariat entre les multinationales et l'Etat. L'exemple de la RD Congo*, L'Harmattan, Paris, 2012, p. 89.

2.2. Tentative de la RDC de sortir du non-développement

Ce point consiste à une éclaircie balade autour de quelques programmes et projets en tant que politiques publiques adoptées par l'Etat congolais dans le cadre de la quête du développement.

2.2.1. Programme triennal économique et social

Appelé aussi Programme de stabilisation et de relance économique, ce programme mettait en exergue notamment le rôle primordial de l'Etat dans la prise en charge des services sociaux et publics : santé primaire, éducation de base, justice, sécurité... ainsi que l'accroissement des investissements dans les sous-secteurs économiques prioritaires : transport, agriculture, énergie et mines.

En 1999, il a été renommé Programme Triennal Minimum, et le montant y consacré a finalement été chiffré à 4 341 millions UDS qui devraient être disponibles sur une période de 3 ans.¹⁸ Mais, il a été interrompu en 2001.

2.2.2. Programme socio-économique dénommé « les cinq chantiers »

De tous les instruments - expression de quête de développement qu'a connus la RDC, ce programme¹⁹ a été le plus mis en vedette. Il a été conçu après que plusieurs verrous, surtout politico-sécuritaire, aient été sautés ou après que soit constatée une certaine embellie de la situation générale du pays, de suite des élections pluralistes organisées en 2006 - cela ouvrait logiquement la voie à la mise en œuvre d'une vaste vision de transformation socio - économique. Il était basé sur : 1^{er} chantier-les infrastructures ; 2^{ème} chantier-la santé ; 3^{ème} chantier -l'eau et l'électricité, 4^{ème} chantier - l'éducation et 5^{ème} chantier-l'emploi. A titre d'illustration, pour ne parler que de cinquième chantier, les actions prévues, parmi tant d'autres, étaient :

Ce programme avait en 2011 laissé la place à celui dit de la révolution de la modernité, dans la foulée de la mise en œuvre duquel était adopté le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) qui, depuis 2016, a remplacé le Plan Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (PSCR) dans lequel étaient inscrits les Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté et Document Stratégique de Croissance et Réduction de la Pauvreté qui ont été conduit sous l'œil ou, en incluant, des partenaires traditionnels. Le PNSD, faut-il l'épingler, traduit la volonté de la RDC de sortir du sous-développement sur base d'un chronogramme bien précis.

¹⁸ Ministère du Plan et Commerce/RDC, *Synthèse du Programme Triennal Minimum 1999-2001*, Vol 3, Juillet 1999, pp. 10-11.

¹⁹ Une grande partie de ce qui est ici dit sur ce programme est tiré de Commissariat Général du Cinquantenaire, NDAIWEL, I. et KABUYA, C. (sous dir.), *Cinquante ans de République. Vers un pays beau qu'avant*, 2010, pp. 180-185.

Ce plan est un cadre stratégique articulé aux niveaux central et provincial du pays, dont l'exécution couvre l'horizon temporel 2017-2050. Il est une boussole de l'Etat que les programmes spécifiques de différents Présidents à défilé à la tête de l'Etat ne devraient pas faire chanceler.

2.2.3. Programmes de 100 jours, Tshilejelu, Kinshasa zéro trou et 145 territoires

Hormis les programmes du Gouvernement adoptés en 2019 et 2021, l'Etat a eu à mettre ou a mis au point, entre autres, les quatre programmes ci-dessus.

Il s'agit, pour celui de 100 jours, d'exécuter 492 projets socio-économiques, axés notamment sur la construction et/ou réhabilitation de 3 385,5 km de route, de 143 écoles, des infrastructures d'énergie, des hôpitaux, l'amélioration du secteur de transport, d'habitat et la création de 17 000 emplois, pour un budget total de 304 097 742 USD. Pour Tshilejelu dont le budget est de 138 millions USD, l'on vise 39,7 km de voirie de la Ville de Kinshasa et 101,7 km de route de l'espace grand Kasai. Kinshasa zéro trou, qui est, lui, porté par le Gouvernorat de son nom (exécutif provincial) sous l'impulsion du Gouvernement central, a pour objectif de réhabiliter toute la voirie de la ville de Kinshasa et à construire quelques-unes. Quant au programme de 145 territoires, budgétisé à plus ou moins 450 millions USD, a pour finalité imprimer le développement à partir de la base. Il prévoit la construction des infrastructures socioéconomiques viables dans tous les territoires de la RDC.

A eux, s'ajoutent des textes juridiques, qui témoignent du souci de quitter le non-développement. C'est le cas du Code minier tel qu'adopté en 2002 puis révisé en 2018 et des Lois se rapportant à l'instauration d'un bon climat des affaires (doing business) et à la sécurité sans laquelle aucune entreprise de progrès socio-économique n'est possible ou ne peut prospérer.

Ce qui précède dit, d'une part, que les actions de quête de développement sont bel et bien menées et, d'autre part, au regard de l'état physique ou des indicateurs de ce pays (64% de la population vit avec moins de 2,15\$ je jour), ces actions, et tant d'autres imaginées dès l'accession à l'indépendance, n'ont pas pu accoucher d'un profond changement socio-économique. D'où le rejet par cette réflexion de l'expression processus de développement et l'adoption de celui de sous-développement. En effet, toutes ces actions n'ont fait qu'accompagner le non-développement.

Les quelques politiques publiques égrainées étant pertinentes, l'on peut affirmer sans ambages, sur base de l'observation directe, que ce sont des réalités ambiantes qui refusent le développement. Ainsi, est-il dressé au point suivant, un réquisitoire contre ces réalités, et les responsables directs et indirects de leur persistance, en indiquant avec précision combien ils agissent contre la véritable transformation positive de la société.

III. RÉQUISITOIRE SOCIOLOGIQUE CONTRE LES REALITES ET ACTEURS ESCORTANT LE NON-DÉVELOPPEMENT DE LA RDC

Ce point, dont la formulation renvoie à l'idée des pratiques juridiques ou judiciaires, a plutôt, pour le qualificatif « sociologique » qu'il comporte, un contenu qui fait référence aux faits et comportements ambiants qui caractérisent la société congolaise.

3.1. Réalités escortant le non-développement

Parler des réalités escortant le non-développement peut, à première vue, paraître insensé. Mais pourtant, le souci est de mettre l'accent sur le fait que ces réalités protègent le non-développement existant contre le développement recherché. Elles maintiennent en vie le virus du sous-développement en lui dotant des capacités de mutation à l'épreuve des anti-virus développeurs. Quelles sont ces réalités ? La réponse à cette interrogation forme les différents sous-points de ce point.

3.1.1. Virus endémique de la « corripunite » dans tous les pans de la société

Les Institutions, l'Administration publique à tous les niveaux, national, provincial, urbain, communal ou de territoire et de quartier, et les administrations privées sont atteintes de ce virus destructeurs qui annihilent toutes les tentatives de développement de quelque nature que ce soit. La « corripunite » accompagne toutes les politiques publiques en laissant voir ses symptômes à travers les préposés de l'Etat et les privés. La société congolaise est, dans sa globalité pour ainsi dire, tordue en ce qui concerne la gouvernance. Il est renversant qu'en 2006, l'Observatoire du Code de l'Ethique Professionnelle (OCEP) ait renseigné que l'espace présidentiel y était le plus corrompu²⁰.

La « corripunite » consacre la pauvreté ou la misère des sans-emplois du fait de l'inexistence des subventions en leur faveur et des services à même d'absorber le chômage car les fonds pouvant assurer cela sont en permanence cannibalisés. Elle consacre également la précarité ou la pauvreté des salariés (travailleurs ou employés). En effet, s'agissant de ceux-ci, la corripunite influe négativement sur la gestion des finances publiques, situation à la base de non-paiement ou de retard de paiement et/ou l'indécence des salaires dans plusieurs entités. En cela, elle s'y manifeste par l'existence des cartels intra-organisationnels qui s'accaparent des recettes, déjà amenuisées du fait des effets du même virus sur le circuit qui mène ces recettes à ces entités. Ces cartels

²⁰ KODI, M., « La communauté internationale face à la pratique de la corruption en République Démocratique du Congo », in *les institutions financières internationales et la pratique de la corruption en République Démocratique du Congo*, Ed. CEPAS, Kinshasa, 2008, p. 81.

sont généralement faits des hauts responsables, avec leurs collaborateurs immédiats, et des commis des départements en charge du Budget et des finances. Le pire est que cet état des choses ne relève forcément pas d'une conception ou d'actions des acteurs ponctuels, mais plutôt de l'existence des normes préexistantes que la « corrompunte » avait inspirées à un certain moment de vie de ces entités. Dans pareil cas, infectés par le même virus, ces acteurs maintiennent, voire amplifient ces normes. En considérant les institutions du pays, cette réalité s'y constate dans les avantages et rémunérations exorbitants de leurs animateurs et membres.

La pauvreté financière de la majorité des congolais est tout aussi portée par cette privatisation systématique des finances publiques née du souci de la pérennisation des normes de gestion symptomatique de la « corrompunte ». Quand ces normes mutent, les nouveaux instruments de gestion orthodoxe ne sont pas véritablement actionnés.

La « corrompunte » sévit dans chaque km² habité, dans des routes (terrestres, fluviales, lacustres, aériennes), dans différentes frontières, dans des cours et tribunaux, établissements éducatifs, dans des hôpitaux, dans des bureaux des services publics et privés, dans les milieux sportifs et culturels, bref elle est ambiante, l'on dirait métaphoriquement qu'elle cohabite avec l'air que respire le Congolais et infecte sa personnalité. Elle est contagieuse autant que l'est la peur de la dénoncer sous certains contextes. Elle dote l'infecté des stratégies géniales de contournement de semblants instruments de contrôle. Elle est d'une puissance telle que même la désormais puissante Inspection Générale des Finances y est parfois butée à des résistances soit immédiates, soit médiates. On donne pour preuve de cette allégation, le dysfonctionnement de la justice dans des cas de détournements avérés, de mise en « liberté provisoire » définitive et de « condamnation définitive » provisoire, pour des cas d'inaction prolongée provoquant un tollé qui accouche, à travers cette justice, d'une action dont les effets ne durent que le temps du son de friction d'une allumette.

La « corrompunte » a inspiré des techniques-tactique permettant aux infectés de vider ou de ronger en permanence toute caisse où sont logés les fonds destinés à la mise en œuvre des politiques de développement. Lesquelles techniques-tactiques consistent notamment à actionner, de l'environnement externe de telle ou telle structure, les opérations de profanation de ces fonds. Les dossiers trompeurs sont montés, parfois loin du cadre dans lequel se mène une politique, et aboutissent par des détournements massifs – à travers par exemple des commissions ou rétro-commissions²¹ –.

²¹ MBWEMBWA, J.P., « La corruption dans les institutions politiques de la République Démocratique du Congo », in *Op-cit*, p. 99.

La « corrompunte » a tellement infectée la mentalité collective qu'elle l'a tordue à telle enseigne, le Congolais se convainc ou croit que mener une vie décente est l'apanage de ceux qui savent voler à l'État ce qui est destiné à l'intérêt général, et que le développement est impossible. A en croire certains enquêtés sélectionnés dans le cadre de cette étude, le bourreau du développement, allusion faite aux maux profonds qui infestent les comportements des acteurs censés être incubateurs ou ressorts du progrès, est invincible. La phrase récurrente « Congo ekobonga te »²² est l'expression résumée de ce sombre désespoir.

Ce virus sociologique, qu'est la « corrompunte », étant incompatible à toute transformation positive profonde de la société, toutes les politiques publiques déployées ne sont que versement dans un tonneau de danaïde, car, à la lumière de ce qui est dit supra, il (ce virus) escorte bien le non-développement et le sécurise en rendant inefficaces les gouvernants et leurs actions et en tordant la mentalité collective qui pourtant devrait être le ferment du contrôle citoyen qui rappelle aux gestionnaires leur devoir de rechercher en permanence le bien-être collectif.

3.1.2. La mentalité collective tordue

La mentalité qui caractérise la grande partie de la société congolaise est tordue par effets combinés de plusieurs vices que, notamment, la « corrimpunte » fait naître. Elle est, selon les cas, aveugle, borgne et/ou daltonienne, ambiguë, irresponsable, manipulable, politiquement immature, économiquement prédatrice. Elle est profondément fragilisée.

L'état de la mentalité dominante en RDC ne permet pas de voir l'insalubrité, de s'autocensurer, de dénoncer collectivement les maux ou les anormalités, de rester focus sur l'essentiel... Il barre la route ou interrompt les élans susceptibles de produire une forme de résilience collective ou une rigueur durable dans le jugement des faits qui contrastent avec le souci, chanté, du développement. L'on a à cet égard affaire à une mentalité escortant le non-développement dans son cycle de changement des formes.

En effet, la mentalité tordue constatée dans le chef de la grande majorité des Congolais laisse naître et se développer les habitudes qui rongent et fragilisent les piliers-panacées du développement. Dans tous les secteurs, poumon de l'économie et de création des richesses concrètes, il sévit la mégestion traduite par le bradage, la gabegie, le clientélisme, le favoritisme... qui sont des tares qui ne permettent pas la capitalisation des atouts naturels du pays en faveur de l'intérêt général, et donc font le lit du non-développement. De l'accession à la souveraineté nationale et internationale à ce jour, le sous-développement n'a fait que changer de visage, car bien protégé, escorté par ces tares que la

²² Cette phrase lingala signifie la RDC ne se redressera pas.

mentalité collective tordue regarde paresseusement, sans nette volonté d'y mettre fin, tel le jardinier observe l'évolution d'une plantule inconnue dans son jardin.

La mentalité collective tordue de ce jour est l'aboutissement, et peut-être une étape, d'un vieux processus, déclenché voilà plus d'un siècle, qui se perpétue par changement d'expressions au rythme des mutations ou de la dynamique sociale. Elle fut au départ celle de la déification des colonisateurs-civilisateurs. Elle a ensuite adulé, glorifié²³ les successeurs, dictateurs, de ces derniers, pourtant acteurs de la faillite sociale de l'Etat, puis toléré les libérateurs et dictaturo-démocrates avec le lot complexe des problèmes sécuritaires qui les a accompagnés et enfin actuellement, elle tolère des actes inhibiteurs d'élan positivement transformateurs.

Cette mentalité est pitoyablement nébuleuse. Elle dénonce (ou peut dénoncer) le détournement en en appelant à l'action de la justice, puis parler d'un acharnement quand cette dernière fait instrumenter les actes ou ouvre une procédure, avant de la traiter de complaisante. En même temps par ailleurs, elle applaudit les actes posés grâce aux ressources provenant du détournement, en refusant que la justice s'en saisisse. Elle admire l'esthétique et le génie développés pour échapper à la vigilance du peuple et aux actions de sanction. Elle se montre pleine de reconnaissance vis-à-vis du bourreau du bonheur général ou de la majorité, qui investit pour le bonheur sélectif d'une minorité en disant de lui qu'il est « motema malam » entendez « homme ou femme de bon cœur ».

Tout ceci ne peut laisser se pointer l'émergence, du moment que quasiment toutes les actions visant le développement sont conduites sous ambiance d'une telle mentalité, qui est pourtant un élément absorbant. Dans ce cas, c'est plutôt le non-développement qui est accompagné.

3.1.3. Le tribalisme comme instrument d'action

Si la « corripunite » corrompt la mentalité collective et, de ce fait, le tort, le tribalisme, pour une bonne part, le contrôle et préside à sa manifestation rétrograde ou anti-progrès. Sous un certain angle, dans plusieurs contextes, il (le tribalisme) est, lui-même aussi, fruit de la « corripunite ».

Le tribalisme, vécu comme instrument d'action, est presque sucé avec le lait dans certaines familles. C'est-à-dire, certains parents apprennent à leurs enfants, dès leur bas âge, le rejet aveugle de telle ou telle tribu et, inversement, l'adoption tout aussi aveugle de telle ou telle autre tribu. Cette position de plusieurs familles, dont les membres fréquentent quotidiennement des lieux

²³ Kâ mana, « La bonne gouvernance comme vecteur de la démocratie et du développement : ce que l'expérience de la RDC apporte à l'Afrique d'aujourd'hui », in *Congo-Afrique*, n°524, 2018, p. 307.

publics, s'observe dans des écoles, universités, hôpitaux, marchés, administrations publiques et privées, Institutions, partis politiques, associations diverses, espaces de loisir... A ce niveau le tribalisme, bien entendu en tant qu'instrument d'action, prend alors une teinte particulière car adopté, exploité et dangereusement amplifié par les acteurs ayant pouvoir de décision.

Le tribalisme bande les yeux de la société. Celle-ci, par ce fait, écarte ou constate, sans réaction, la mise à l'écart ou la non-considération des compétents à même d'apporter un changement-tremplin de développement, au profit des incompetents à même d'aggraver l'état des choses. Il éteint le sens du réalisme dans le jugement. En effet, à titre d'exemple, par le tribalisme, chaque zone géographique de la RDC vote pour le (s) candidat (s) originaire (s) même quand il (s) n'a (n'ont) aucun ancrage national au détriment de celui (ceux) dont l'ancrage national et la vision ou la gestion sont fiables et dignes d'élection.

En éteignant le réalisme, et même le bon sens, le tribalisme amène des poignées d'acteurs sociaux à prendre fait et cause pour des délinquants économiques et financiers et fossoyeurs des politiques ou actions de développement avec qui elles partagent les mêmes origines provinciales ou tribales et ce, en faisant totalement abstraction du dommage causé aux efforts ou actions de progrès. Telle une escorte du non-développement.

L'escorte du non-développement, par le tribalisme comme instrument d'action, est le plus complexe du fait de ses racines et des liens familiaux par extension. A savoir que le sentiment d'appartenance, qui est dans une grande mesure naturel, et donc puissant, fait de temps en temps mentir la force de l'intérêt national devant des atteintes aux efforts de développement. Le sentiment d'appartenance à un espace géographique infra ou intra-national est certes observable partout au monde, mais en RDC cela l'emporte même, très souvent et systématiquement, sur des questions vitales de la nation, dont celles de développement.

A cet égard, par ses manifestations rétrogrades dans tous les secteurs de la vie nationale, le tribalisme nourrit et fait vivre le non-développement.

3.1.4. La distraction-opium tentaculaire

Quand la « corripunite » fouette la société, et affecte la mentalité collective qui, dans une certaine mesure, est contrôlée par le tribalisme, la distraction vient en opium pour endormir ou garder aliénés les esprits, rendant les citoyens incapables de persister dans une entreprise de dénonciation et de revendication de leurs droits. La population est maintenue dans l'inachevé. Ce qu'elle entreprend (manifestation, tollé, grève...), quoiqu'à tout point de vue redoutable aux yeux des responsables des faits décriés, finit par être interrompu par un soupçon d'étincelle, provenant notamment du monde musical et/ou du milieu confessionnel (des cadres de culte), destinés à détourner l'attention.

Dans la distraction-opium, la société est jusqu'ici incapable de réclamer, dans un élan radical, que soit tirée au clair la question de la perte mensuelle de 15 milliards USD, révélée naguère par Luzolo B., alors acteur bien placé pour au moins être au courant des dossiers d'Etat.

Les gestionnaires des biens publics, en amont ou d'un côté, font preuve de migestion et, en aval ou de l'autre côté, prospèrent dans la gestion de leurs biens personnels, qui plus est, sont plus rayonnants, mieux équipés, avec des capitaux plus volumineux qu'il n'en est le cas pour les biens d'intérêt général qu'ils gèrent, la société demeure passive ou nonchalante, car sous l'effet de la distraction. Il sied ici de noter que dans le rang des biens publics, il y a la constitution, les différentes Lois se rapportant à différents secteurs de la vie nationale, les infrastructures économiques, sociales, routières, l'armée, la Police, les services de sécurité, les Institutions, les Entreprises et Etablissements publics, les biens immobiliers et mobiliers affectés au fonctionnement des institutions ou de toute l'Administration publique...

Cela dit, pour tout fait d'incurie dans la gestion de ces biens, la chance ou la possibilité de sortir du non-développement est amenuisée, dès lors que c'est à travers et avec ces biens qu'un pays s'épanouit. Ainsi, la passivité, le défaut de vigilance ou l'incapacité de demander des comptes, de faire respecter la redevabilité, dont fait montre la société vis-à-vis des gestionnaires de ces biens, ou l'incarnation d'un de ces biens, du fait notamment de la distraction, font partie des raisons du maintien de la RDC non-développée.

Partant de ce qui vient d'être dit, il est légitime et de bonne logique d'affirmer que la distraction est une réalité qui escorte le non-développement de la RDC.

3.2. Les acteurs de la persistance des réalités escortant le non-développement

La persistance des réalités ci-haut fustigées ne sont nullement le fruit, s'il faut emprunter le terme aristotélicien, d'une génération spontanée ou, pour être moderne, d'une abiogenèse. Elle est le fait, parfois sans qu'ils s'en rendent eux-mêmes compte, des acteurs sociaux ayant pouvoir sur le comportement de la masse, de la majorité des congolais. Il s'agit des Hommes politiques, de « Dieu », de médias et du son agréable à l'oreille, ainsi que, dépendamment de ces derniers, des acteurs internationaux.

3.2.1. L'homme politique

Dès les années 1950-1960, l'homme politique a commencé avec le tribalisme en créant des associations, qui par la suite deviendront des partis politiques à caractère bien entendu tribal, reléguant l'imaginaire collectif dans des considérations infranationales et de désunion voilée. Ce qui au fil du temps a tordu la mentalité et rendu le Congolais incapable d'accepter voir sanctionné

l'homme politique de sa tribu. Ce dernier remuant à souhait la fibre tribale et téléguidant des déclarations telles que : « nous ressortissants de telle tribu... », « le fils de telle province est persécuté, humilié »...

L'homme politique, conduit par l'avidité de remplacer le dominateur colon ou de contrôler l'appareil de l'Etat, alors que le pays se trouvait à un niveau d'évolution socioéconomique comparable à celui d'autres pays aujourd'hui développés, a sapé l'élan économique global en déstabilisant les institutions causant des mutineries et désordres sociaux généralisés suivis de la première vague, quoiqu'un peu timide, de désinvestissement économique et de fuite des capitaux. En ce moment, la mentalité collective déjà tordue caractérisée par une soumission avilissante née du colonialisme, ne pouvait pas inspirer la prise en charge souveraine reconnue à tout peuple. Cette charge sera laissée à l'armée²⁴ « politique » qui, face à cette mentalité, arrachera la souveraineté de ce peuple pendant très longtemps.

L'homme politique, produit de cette armée, ayant la paternité de l'instabilité post-coloniale, pose des actes, politiquement et économiquement, rétrogrades, mais salués par un peuple victime de la mentalité pré-qualifiée doublée de la torpeur, va, outre tordre également à sa manière cette mentalité, aller jusqu'à plonger le processus de développement dans un trou noir et profond en appliquant la politique dite de zaïrianisation. Cette dernière, tout en consacrant un désinvestissement massif et un transfert des biens socioéconomiques d'intérêt collectif vers les intérêts des oligarques, est le déclenchement du processus de non-développement escorté notamment par la « corrimpunité » qui prenait naissance à cette occasion. Dommage, au moment de ce fait, et bien d'autres ayant en commun, la consolidation du pouvoir personnalisé et le renforcement de l'escorte du non-développement, la mentalité, qui cessait d'être celle de la soumission avilissante, devenait celle de l'exaltation ou de la louange extrême de l'homme politique, pourtant bourreau du bonheur collectif et géniteur de cette mentalité silencieusement imposée.

Dans son souci, légitime, de mettre fin à la dangereuse descente aux enfers du pays, quoiqu'aidé par un grand soutien populaire dans une lutte non armée secouant les choses lors de la Conférence Nationale Souveraine dans le cadre d'une opposition non armée, l'homme politique a préféré s'associer à des Etats voisins pour, dit-il, arrêter la dégringolade. Seulement, c'est à ce net moment qu'il inaugure la spirale d'une insécurité complexe, beaucoup plus ressentie dans la partie Est, du fait entre autres de ces Etats qui avaient pu gérer même les forces armées congolaises. Le désinvestissement et le non-investissement socioéconomique et la difficulté ou l'incapacité de capitaliser véritablement les

²⁴ LOBHO, J-P., *Le Congo à l'épreuve de la démocratie : Essai d'histoire politique*, PUK, Kinshasa, 2006, p. 186.

richesses naturelles gisant dans cette partie du territoire national sont depuis lors dans une proportion suffisante pour empêcher l'émergence. Le souverain primaire, aveuglée par sa mentalité tordue combinée à la distraction tentaculaire indirectement livrée par l'homme politique, avait laissé celui-ci lui apporter la malédiction de l'insécurité.

Après des événements malheureux et tragiques, frisant l'éclatement du pays, il offre une transition à cinq têtes, dont certaines responsables du quasi-émiettement du pays, avant de faire semblant de remettre la souveraineté au peuple, qui s'était fatigué de louange extrême, à travers des élections pluralistes, vulgarisées entre autres par la distraction tentaculaire laquelle vient également à sa rescousse pour diluer la rigueur populaire sur certaines questions essentielles concernant le bonheur collectif.

Par ailleurs, il mène une opposition tellement exagérée, transpirant de l'égoïsme « ce que je pense ou rien », que ce peuple ne le regardera pas assez, et même jugerait normal qu'il subisse le débauchage, la restriction de la liberté de mouvement, la défection... Il est débauché et acheté. Il se bat, non pas pour le vrai bonheur du peuple, mais pour son accession à la liste restreinte des privilégiés d'Etat qui sabordent toute entreprise visant le progrès collectif, que pourtant eux-mêmes conçoivent.

Il pratique la zaïrianisation voilée par une constitution et des Lois minées par la « corripunite », acceptées par un peuple dont il tord davantage la mentalité. Le peu des ressources que l'insécurité n'atteint pas, sert sa poche. Il devient plus riche que l'Etat, de loin plus indispensables que les opérateurs économiques, avec capacité de tétaniser tous les secteurs de la vie nationale par ses capacités matérielles. Dans l'entre temps, une frange de la population manipulée le préfère à l'Etat en refusant le contrôle de ce dernier sur lui. Bref, il entretient le non-développement. Il l'escorte, refusant que la situation ne change, sinon c'est le risque de devenir ordinaire. Pour cette fin, du pourvoir qu'il a ou de l'opposition où il est parfois forcé d'être, il recourt au tribalisme – crée des caucus à essence purement tribale – tout en en accusant autrui, manipule les masses populaires en tribalisant directement ou indirectement tout fait social ou politique, sachant qu'il leur a déjà tordue la mentalité. Dans le même ordre, il se bat contre des politiques publiques salutaires.

L'homme politique manipule le texte régissant le pays et les applique selon ses calculs. Il dénonce la « corripunite », mais en est infecté par la force des choses, car ne sévissant ou ne sanctionnant pas ou encore n'insistant pas véritablement sur la sanction appropriée devant certains actes dénoncés, qui obscurcissent la voie qui mène au développement.

Il sabote directement ou indirectement les perspectives de développement, et donc escorte le non-développement, à la faveur de la « corripunite », la

mentalité collective tordue, le tribalisme et la distraction tentaculaire, dont il est responsable de la persistance. Il a à cet effet, à son service, « l'homme de Dieu », l'homme du son agréable à l'oreille et l'homme des médias.

3.2.2. « L'homme de Dieu »

« L'homme de Dieu » est, au regard des observations parfois participantes, ce fin stratège qui tient à son aura sur le Congolais dont la mentalité tordue dispose à subir aveuglement telle ou telle influence. Cette aura lui permet soit de combattre l'homme politique quand ce dernier, par sa gouvernance, peut mettre en ballottage son poids sociologique quantitatif et/ou qualitatif, soit le porter aux nues quand il le finance et/ou ne dérange pas son aura.

En fait, l'homme de « Dieu », voit son intérêt qui peut être d'ordre sociologique, psychologique, économique et financière. Sa cible stratégique n'est pas l'acte de l'homme politique en soi, mais l'effet de cet acte sur ses intérêts. Voilà pourquoi il ne lutte jamais véritablement contre la « corripunite », la mentalité tordue, le tribalisme et la distraction tentaculaire. Pour cette dernière, il est lui-même instrument de l'homme politique pour faire systématiquement gober une option sociopolitique délicate, service qui lui rapporte l'accès à une part de ce que le politique gagne en sabordant le processus de développement. Parfois, se servant de son aura, il devient lui-même politique, sans paradigme d'action alternatif ou novateur.

« L'homme de Dieu » ne dénonce pas, quand il le fait, c'est pour son intérêt, tout en sachant que la mentalité collective tordue garde le peuple dans la distraction, qu'il conçoit savamment à l'aide des considérations spirituelles, et le rend aveugle face à ses techniques d'accompagner l'homme politique dans ses pratiques d'escorte du non-développement, pratique qui lui (« homme de dieu ») permet d'une manière ou d'une autre de garder son aura sociologique et son pouvoir sur la population à travers ses activités économique-lucrative- bénévoles.

Conscient de la vraie personnalité de « l'homme de Dieu », celle d'acteur à intérêt, l'homme politique le place aisément, humblement, à son service et évolue calmement dans ses forfaits dans les différents secteurs, notamment la justice, l'économie et les finances. Tout cela, à la faveur du comportement moins rigoureux de « l'homme de Dieu » qui fait abusivement usage de son autorité spirituelle, contribuant en conséquence au maintien du pays en mauvais état, et donc escorte son non-développement.

3.2.3. L'homme du son agréable à l'oreille

Si « l'homme de Dieu » agit pour, comme ou avec l'Homme politique, dont la gouvernementalité escorte le non-développement, en usant de subterfuge pour ne pas y être directement lié, l'homme du son agréable à l'oreille ne cache

pas ses liens avec ce fossoyeur du bonheur collectif. Il compose en son honneur des chansons qui le présentent comme un homme sensible à la souffrance, volant au secours des nécessiteux quels qu'ils soient. La louange et la magnificence portées à la personne du politique en fait, aux yeux de la population, dont la mentalité est déjà très bien fragilisée et tordue, un indispensable au poste qu'il occupe car il a la propension à partager la richesse personnelle que la « corrimpunité » lui procure.

Par son agréable son à l'oreille, cet homme, comme « l'homme de Dieu », aliène les esprits et oriente subrepticement la mentalité collective ou le peuple dans l'acceptation de l'incurie de gouvernance dont fait montre le politique, et qui éloigne les perceptives du développement.

Quand il chante pour dénoncer, il le fait parce qu'à la solde de l'homme politique qui attend encore dans l'opposition avant d'accéder à la gestion où il ne fera pas forcément mieux. Curieusement, si en dénonçant, il récolte du succès, même si l'homme politique met en place une politique louable, à même d'améliorer l'Indice de Développement Humain par exemple, l'homme du son agréable cherche la petite bête, et parfois se victimise, non pas pour que ladite politique s'améliore, mais pour maintenir le succès qui lui crée des contrats ou productions scéniques juteux (juteuses). Comme qui dirait le mieux-être du congolais n'est pas son souci.

Son agréable son distrait ou endort. Quand il éveille, c'est pour son propre bonheur. Intelligent et stratège qu'est l'homme politique, qui, lui, a la responsabilité du collectif par le développement, il le place à son service en lui rassurant son bonheur et évolue calmement dans son incurie de gestion escortant le non-développement.

3.2.4. L'homme des médias

L'homme de médias amplifie le tribalisme et obscurcit les mentalités pourvu que cela soit à l'avantage de l'homme politique qu'il soutient. Il accompagne ce dernier dans ses inconstances, transhumances et incohérences.

L'homme de médias couvre très soigneusement, mais également très visiblement les actes sous-développeurs de l'homme politique. Il tait ses forfaits et porte haut et fort ses exploits dans sa vie privée réalisés du fait de la « corrimpinute ». Il présente comme acte de mauvaise foi l'action de l'Etat contre son homme politique faisant l'objet d'enquête judiciaire. Il relaie soit de manière voilée, soit clairement, le tribalisme malaxée par l'homme politique visant à sa protection contre l'autorité de l'Etat.

Il amène la population à rejeter le contrôle de l'Etat sur son homme politique. Il se charge, avec son outil de travail, de la propagation de la distraction tentaculaire apprêtée par « l'homme de Dieu » et l'homme du son

agréable. Il tient à ce que l'homme politique soit accepté et adulé, pour ce qu'il réalise, dans le cadre de la charité ou de ses affaires privées, sachant qu'il a acquis ou acquiert les moyens de ses réalisations privées sur le dos de la population ou en sacrifiant telle ou telle dimension de l'intérêt collectif, ou mieux en pillant l'Etat jusqu'à le dépouiller de ses moyens d'actions appelées à assurer progressivement le développement.

Comme l'homme du son agréable, l'homme de médias ne dénonce pas. Quand il dénonce les pratiques relevant de l'incurie de gouvernance, cela traduit le fait qu'il soit à la solde de l'homme politique qui attend encore dans l'opposition avant d'accéder à la gestion où il ne fera pas forcément mieux.

Si, soutenu ou financé par des internationaux, même si l'homme politique met en place une politique louable, à même d'améliorer la vie du Congolais par exemple, l'homme de médias cherche la petite bête, et parfois se victimise, non pas pour que ladite politique s'améliore, mais pour maintenir ses soutiens étrangers. Parfois, il ne dénonce que dans le seul objectif de devenir lui-même homme politique à part entière qui, par la « corripunite », deviendra financièrement aguerri.

En cela, l'homme de médias est soit au service de l'homme politique, soit au service de ses intérêts égoïstes. De ces deux postures, il endort ou éveille les esprits devant les forfaits qui sapent le mieux-être du Congolais. De ce fait, Il escorte et/ou sert d'instrument d'escorte du non-développement de la RDC. Il accepte d'être l'instrument de propagande en faveur de l'homme politique dans ses actions de saupoudrage ou de blanchissement après crime économique, peu importe l'ampleur du méfait de ce crime sur le processus de développement.

De ce qui précède, l'homme de médias contribue au non-développement de la RDC.

3.2.5. Les maux de l'environnement international

Le long de ce point (III), il est fait état des pratiques impropres qui élargissent le fossé entre les politiques de développement et le développement, lesquelles pratiques escortent à contrario le non-développement. Cette situation explique que les maux exogènes, ou mieux les effets pervers de l'environnement international s'ajoutent aux facteurs escortant le non-développement. Ici le lieu de souligner la réponse d'un diplomate à l'interrogation de Kabuya C. de savoir s'il y a un pays occidental qui voudrait voir émerger un Congo fort et prospère. Le diplomate disait qu'il n'y a aucun, même du côté des Congolais²⁵.

²⁵ KABUYA, C., *Réflexions sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, Cedis, Kinshasa, 2017, p. 64.

Les pratiques de gouvernance et le comportement des acteurs sociopolitiques analysés ont attiré au pays les recettes du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale. Il s'agit de l'endettement et des Programmes d'Ajustement Structurel et ses rejetons, qui ont contribué à dégrader la situation socioéconomique de la population. Il sied de noter que la « corripunite » est la réalité qui ouvre le plus la porte aux acteurs internationaux.

La « corripunite », la Kleptocratie a eu à vider les caisses de l'Etat, en ouvrant le pays aux recettes des Institutions de Bretton woods, dont les conditionnalités anti-sociales ont eu à asphyxier les congolais et à accroître la dette publique externe, plaçant le pays sous la coupe de ses créanciers, ainsi que de ces Institutions. Et l'ampleur de cette dette a été la pierre d'assise de l'argument du Fonds Monétaire International dans sa contestation des contrats sino-congolais qui, pourtant, étaient une véritable aubaine de la reconstruction de la RDC, alors qu'il militait plutôt pour les intérêts géopolitiques et géostratégiques des occidentaux, dont celui de ne pas laisser les minerais congolais à la merci de la Chine et ne pas laisser le Congo stratégique à cet acteur stratège.

La « corripunite » a amené ou amène les fils du pays à jouer les marionnettes ou se faire sous-traiter par les pays voisins qui sèment la désolation, l'insécurité dans la partie Est, empêchant l'Etat de capitaliser véritablement ses atouts naturels. Cette insécurité occasionnant la présence, délicate et dangereuse, sur le sol congolais, des éléments armés hétéroclites, dont ceux de la sempiternelle Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo.

Cette même insécurité portée par de nébuleux groupes armés avait, les intérêts des acteurs internationaux jouant, fait placer le Gouvernement sous régime d'embargo suivi de celui de notification sur l'acquisition des matériels militaires et de guerre pendant 19 ans, rendant l'Etat incapable d'assurer la sécurité non seulement de ses citoyens, mais aussi de ses richesses naturelles, atout par excellence de développement.

L'environnement structurel mondial étant une arène d'absolus intérêts qui peuvent impulser ou freiner le développement d'un pays, les faiblesses des Congolais, traduites par la « corripunite », avec ses dérivées (le tribalisme, la mentalité collective tordue et la distraction), facilitent la tâche aux acteurs porteurs de ces intérêts.

L'on peut aisément affirmer que les maux exogènes ou de l'environnement international escortent le non-développement de la RDC, à la faveur des maux endogènes.

CONCLUSION

Les échecs, stagnations et reculs caractérisant son processus de développement, la République Démocratique du Congo a souvent vu ou voit son sous-développement ne changer que de visage. Il est vécu le long de sa période post-coloniale, une espèce de mutation dans la pauvreté. Par-delà la qualité ou la pertinence des politiques publiques arrêtées, cette situation s'explique par la corripunite, la mentalité collective tordue, le tribalisme et la distraction tentaculaire qui s'observent à tout bout de champs dans chacune des actions publiques déployées pour le mieux-être collectif.

Ces réalités rétrogrades (cancers sociaux) influencent à outrance la société congolaise sur tous ses pans et ce, au détriment de la majorité des populations et, inversement, pour la coulée douce d'une infime poignée. Malheureusement, elles persistent du fait de l'homme politique, de « l'homme de Dieu », de l'homme de médias et de l'homme du son agréable à l'oreille, le tout devenant dès lors escorte du non-développement. Comme l'on escorte les autorités pour les mettre hors d'atteinte d'actions malveillantes, la « corripunite », la mentalité collective tordue, le tribalisme et la distraction tentaculaire, ainsi que ces hommes, escortent le non-développement de la République Démocratique du Congo en la plaçant hors d'atteinte d'actions de développement réel. Les acteurs internationaux profitent de cet environnement, et font parler leurs intérêts sans faire du bien-être des congolais leur priorité.

Tout part de l'homme politique qui, pour ses intérêts égoïstes, développe ou se laisse prendre par le virus de la « corripunite ». En mettant en mouvement ses capacités financières et matérielles, acquises à la faveur de cette « corripunite », il prend à son service « l'homme de Dieu », l'homme de médias et l'homme du son agréable à l'oreille, sachant qu'ils sont, autant que lui, à des degrés différents pour tel ou tel, égoïstes, manipulateurs et en quête des ressources d'utilité personnelle ou privée. Cela confirme la réponse anticipée donnée à l'introduction. Hum pitoyable !

Un tel environnement fait de la société congolaise un tonneau de danaïde, et les politiques publiques qu'on y verse pour le développement ne font que s'y perdre. Hum, pitoyable ! Pitoyable parce que le problème ce sont ces hommes, censés diriger, conscientiser, éveiller et encadrer la communauté, et la mener vers le progrès socioéconomique. Cet état des choses inspire des interrogations ci-après : Ne faudrait-il pas commencer par désaliéner le Congolais de l'emprise de ces hommes puis réinventer ces derniers ? Ne faudrait-il pas, comme c'est le cas avec l'homme politique, amener le peuple à sanctionner « l'homme de Dieu », l'homme de médias et l'homme du son

agréable à l'oreille ? Ne faudrait-il pas recourir à la Bomotologie, pensée sociale axée sur le bon sens, initiée par Lita Beti C²⁶. Qui entend en faire une science ?

De toute façon, la théorie de la thérapie à l'Etat, que met au point l'auteur de la présente étude, peut résumer la réponse à ces questionnements.

²⁶ Ce Penseur est Congolais. Politologue de formation, il a fait ses études à l'Université de Kinshasa.

BIBLIOGRAPHIE

- BADIE, B., *Le développement politique*, Economica, Paris, 1994.
- BOLA, F., *Mondialisation et bonne gouvernance en Afrique subsaharienne. La stratégie de la résistance lucide pour sortir de la dépendance internationale*, disponible sur www.editions-harmattan.fr, consulté le 02 mai 2014.
- CORNU, G., *Vocabulaire juridique*, PUF, Paris, 2010.
- ENDUNDO, J., « Potentialités et enjeux de développement dans le secteur forêt-environnement », in *Université du Parti Radical*, 2008.
- Kä mana, « La bonne gouvernance comme vecteur de la démocratie et du développement : ce que l'expérience de la RDC apporte à l'Afrique d'aujourd'hui », in *Congo-Afrique*, n°524, 2018.
- KABUYA, C., *Réflexions sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, Cedis, Kinshasa, 2017.
- KIMPIANGA, M., *La problématique du développement*, Presse de l'Université libre de Luozi, Kinshasa, 2007.
- KODI, M., « La communauté internationale face à la pratique de la corruption en République Démocratique du Congo », in *Les institutions financières internationales et la pratique de la corruption en République Démocratique du Congo*, Ed. CEPAS, Kinshasa, 2008.
- LOBHO, J-P., *Le Congo à l'épreuve de la démocratie : Essai d'histoire politique*, PUK, Kinshasa, 2006.
- LOTOY, J.P., *Partenariat entre les multinationales et l'Etat. L'exemple de la RD Congo*, L'Harmattan, Paris, 2012.
- MBWEMBWA, J.P., « La corruption dans les institutions politiques de la République Démocratique du Congo », in *Les institutions financières internationales et la pratique de la corruption en République Démocratique du Congo*, Ed. CEPAS, Kinshasa, 2008.
- Ministère du Plan et Commerce/RDC, *Synthèse du Programme Triennal Minimum 1999-2001*, Vol 3, Juillet 1999.
- MULUMBATI, N., *Sociologie générale*, Edition Africa, Lubumbashi, 1980.
- MUSAO, C., *Abécédaire de l'état de la nation 50 ans après. Diagnostic multisectoriel, vision et stratégies du développement durable en RDC*, Médiaspaul, Kinshasa, 2010.
- NDAIWEL, I. et KABUYA, C. (sous dir.), *Cinquante ans de République. Vers un pays beau qu'avant*, 2010.
- NTUAREMBA, O., *Le développement endogène*, Edition Universitaire africaine, Kinshasa, 1999.
- PENOUIL, M., *Economie du développement*, Dalloz, Paris, 1972.
- PERROUX, F., *L'économie du XX^e siècle*, Presses Universitaires de Grenoble, 1961.
- Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2001.

- RIGOTARD, J., *L'incertitude, bataille du développement*, Privat, Paris, 1967.
- SOEDE, N.Y., « La bonne gouvernance, gage pour le développement et la paix en Afrique », in *Eglise et promotion de la paix en Afrique*, Université Catholique du Congo, Kinshasa, 2014.
- TOUSSAINT, E., *Banque mondiale, le coup d'Etat permanent. L'agenda caché du consensus de Washington*, Syllepse, Paris, 2006.